



Enceinte mais pas encore divorcée

Par **marionus85**, le **30/10/2012** à **13:01**

Bonjour, rn rnJe suis séparé de mon mari depuis 2 ans et de corps depuis 1 an (il a fallu attendre la vente de notre maison) nous sommes en instance de divorce par consentement mutuel nous devrions si tout se passe bien être divorcé au 21 nov sauf si le juge estime la pension alimentaire pour nos deux enfants trop basse et rejeté les conventions (d après notre avocate ça peut se produire car elle même trop celle ci très basse mais Mr a voulu le tenter quand même !!! Soit !!!) en demandant que Mr augmente la pension ce qui va encore repousser l'échéance ! j'ai refait ma vie depuis (tout comme Mr d'ailleurs) et je suis juste enceinte de mon nouvel ami.rnrnVoici ma question:rnrnSi pour une raison X ou Y mon divorce n'est pas bouclé à la naissance du bébé mon ami peut-il quand même reconnaître l'enfant ? Sachant que mon mari est au courant de ma grossesse et ne veut en aucun cas revendiquer la paternité nos rapports sont très bons malgré notre divorcernrnrnMerci d'avance de votre aide !

Par **pat76**, le **30/10/2012** à **18:10**

BonjourrnrnVotre ami pourra reconnaître l'enfant que vous attendez puisque vous êtes séparé de corps de votre mari depuis 1 an.